

# Demande pour une modification temporaire de la circulation

sur le territoire de la commune de Junglinster

Données du demandeur :

Société :

Nom :

Prénom :

Adresse :

C.P. :

Localité :

Adresse mail :

Tél. / GSM :

Par mesure de sécurité, je sollicite auprès du collège échevinal un règlement temporaire de la circulation.

Les cases cochées vous indiquent les informations nécessaires au bon traitement de mon dossier :

<input checked="" type="checkbox"/>	Rue(s) concernée(s) :	
	Localité :	
	Je désire occuper 1 voie de circulation	
	Je désire occuper toute la rue	
	Je désire occuper le trottoir	
	Un passage de min. 1,00 m est garanti pour les piétons	Les piétons seront déviés
<input checked="" type="checkbox"/>	Date et heure de début des travaux:	
	Date et heure de fin des travaux:	
	Je nécessite une interdiction de stationner sur _____ mètres de longueur	
<input checked="" type="checkbox"/>	Motif de ma demande :	
	Autres précisions :	
<input checked="" type="checkbox"/>	Je joins un plan de situation indiquant les zones concernées tout comme un croquis/vue en plan avec les mesures de libre passage pour le trafic routier et/ou piétonnier <b>(OBLIGATOIRE)</b>	
	Je m'engage à mettre en place les panneaux de signalisation 48 h à l'avance	
	Je n'ai pas de panneaux à disposition. Veuillez mettre en place les panneaux de signalisation 48 h à l'avance selon les disponibilités de votre stock ( <i>à confirmer par la commune</i> )	
Date	Début <span style="float: right;"><i>(date et heure)</i></span>	
	Fin <span style="float: right;"><i>(date et heure)</i></span>	

J'ai pris connaissance du règlement portant fixation des taxes de chancellerie et des tarifs en matière d'empiétement sur la voie publique qui se résume de façon suivante :

Règlement de la circulation	100,00 € forfait
Occupation du trottoir gênant le passage des piétons	100,00 € par mois entamé

Les taxes relatives au règlement de circulation et à l'occupation du trottoir seront payées avant la délivrance du règlement temporaire.

Date :

Signature du demandeur : \_\_\_\_\_

Les demandes sont adressées par mail à l'adresse [circulation@junglinster.lu](mailto:circulation@junglinster.lu) ou par voie postale au service technique,

**au moins 5 jours ouvrables avant**

le commencement des travaux.

Administration communale de Junglinster  
12, rue de Bourglinster  
B.P.14 L-6101 Junglinster